



**Depuis plus de deux semaines, les forces de l'ordre sont déployées autour de la résidence du chef de file du MRC. Son parti avait lancé un appel à manifester contre le régime de Paul Biya au Cameroun mardi 22 septembre. Des manifestations qui avaient mobilisé un impressionnant dispositif de sécurité.**

Autour de la résidence de Maurice Kamto, des dizaines de policiers et gendarmes filtrent les passages jours et nuits. Pour pouvoir entrer, une demande doit être adressée aux autorités. Et pour l'instant, Maurice Kamto affirme n'avoir reçu aucune notification officielle de la justice pour expliquer la situation

### **Avec Journal du Cameroun**

Interrogé à l'Assemblée nationale française, le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a indiqué que la France a déjà plaidé une fois pour le cas de Kamto auprès des autorités camerounaises. Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a été auditionné mercredi 7 octobre après-midi par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale de France sur la situation internationale. Invité par Bruno Fuchs - député Modem de la 6e circonscription du département du Haut-Rhin - à préciser "la position" de la France sur l'"encerclement" par les forces de l'ordre depuis plus de deux semaines de la résidence du président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun

(MRC) et l'arrestation d'une centaine de sympathisants de ce parti depuis le 22 septembre, Jean-Yves Le Drian a indiqué qu'il connaît "personnellement" Maurice Kamto et qu'il a déjà plaidé une fois en sa faveur auprès des autorités camerounaises. **"Je le connais personnellement, je ne suis allé au Cameroun que lorsqu'il a été libéré, il le sait [...] Vous voulez quoi ? que j'aïlle le voir ? on l'a déjà exprimé publiquement [la position de la France] J'ai dit aux autorités camerounaises que je n'irais au Cameroun que lorsque M. Kamto serait libre et j'ai respecté mon engagement"**, a déclaré Jean-Yves Le Drian.

Le ministre des Affaires étrangères de la France s'est en effet rendu au Cameroun du 23 au 24 octobre 2019, quelques semaines après la libération (le 05 octobre) de Maurice Kamto. Le leader du MRC avait passé huit mois en détention pour avoir réclamé, par des manifestations, la victoire à l'élection présidentielle d'octobre 2018 - remportée officiellement par Paul Biya avec 71,28% de voix; Maurice Kamto arrivant en deuxième position avec 14,23% de voix. Le président du MRC a appelé les Camerounais à marcher pacifiquement, le 22 septembre 2020, pour exiger un cessez-le-feu et un retour à la paix dans les régions anglophones du Cameroun, ainsi que la réforme consensuelle du Code électoral. Il a également appelé au départ de Paul Biya (à la tête du Cameroun depuis 1982) si ces deux points n'étaient pas réglés avant toute nouvelle élection. Maurice Kamto n'est pas autorisé à sortir de chez lui depuis la nuit du 19 au 20 septembre.

L'accès à son domicile est encadré par la Police. Au lieu d'une assignation à résidence, le leader de l'opposition parle d'une "séquestration à domicile". **"Nous invitons les autorités camerounaises à prendre les gestes d'ouverture nécessaires pour rétablir la confiance sur la scène politique intérieure. Nous avons toujours tenu ce discours, y compris sur place lorsque je m'y suis rendu. L'intérêt des Camerounais c'est de favoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes des élections régionales qui vont avoir lieu au mois de décembre, en vue d'un scrutin transparent et dans un climat politique apaisé. C'est la même logique que nous développons en Côte d'Ivoire"**, a expliqué Jean-Yves Le Drian lors de son audition mercredi.